

Service juridique / Environnement

Objet : Réunion du Conseil Municipal

«Titre2» «Prénom» «Nom»  
«Titre3»  
«Adresse1»  
«Adresse2»  
«CoPo» «Ville»

Le 19 mars 2018

«Titre»

Je vous prie d'assister à la séance du conseil municipal prévue le :

**Lundi 26 mars 2018 à 19 h 00  
à l'hôtel de ville**

L'ordre du jour sera le suivant :

	- Installation d'une nouvelle Conseillère municipale
<b>1</b>	- Adoption du procès-verbal du 19 février 2018
<b>2</b>	- Compte-rendu des décisions du Maire
<b>3</b>	<p>- <b>Plan Local d'Urbanisme</b> : bilan de la concertation et arrêt du projet de PLU (selon le décret du 28 décembre 2015) en vue de sa notification aux personnes publiques associées et consultées, puis mise à l'enquête publique.</p> <p>Les pièces annexées à la présente convocation ainsi que le projet de plan local d'urbanisme transmis ici, de manière dématérialisée, sur clef USB, sont consultables en mairie aux heures habituelles d'ouverture.</p> <p><b>Pièces jointes :</b></p> <p>1 – La <b>note explicative de synthèse</b> portant sur le bilan de la concertation et sur l'arrêt du projet de PLU</p> <p>2 – Le <b>projet de délibération</b> tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de PLU.</p> <p>3 – Le <b>bilan de la concertation</b></p> <p>4 – Le <b>projet de PLU</b> transmis par clef USB comprend les pièces suivantes :</p>

	<b>0 – Pièces administratives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibérations prescrivant l'élaboration du Plan local d'urbanisme et fixant les modalités de concertation</li> <li>- Débats sur les orientations du PADD</li> <li>- Délibération portant sur le choix de poursuivre la révision selon le décret du 28 décembre 2015 de modernisation du contenu des PLU</li> <li>- Délibération arrêtant le projet de P.L.U. et faisant le bilan de la concertation</li> </ul>
<b>1 – Rapport de Présentation (y compris évaluation environnementale)</b>		
<p style="margin-left: 40px;"><b>1A – Diagnostic territorial et environnemental</b> <b>1B – Explication / Evaluation</b></p>		
<b>2 – Projet d'Aménagement et de Développement Durables</b>		
<b>3 – Orientations d'Aménagement et de Programmation</b>		
<b>4 – Règlement écrit</b>		
<b>5 – Document graphique</b>		
	<b>6 – Annexes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>6.A. Servitudes d'utilité publique</li> <li>6.B. Site patrimonial remarquable</li> <li>6.C. Plan d'exposition au bruit</li> <li>6.D. Classement sonore des infrastructures</li> <li>6.E. Droit de préemption urbain</li> <li>6.F. Zonage archéologique</li> <li>6.G. Schéma directeur d'assainissement en Eaux usées – Rapport d'étude</li> </ul>
<b>4</b>	- Election d'un Adjoint suite à la démission de Madame ROBLOT	
<b>5</b>	- Commission de délégation de service public – Modification de la composition	
<b>6</b>	- Commission « Urbanisme et travaux » - Modification de la composition	
<b>7</b>	- Conseil consultatif de la halle à marée – Remplacement d'un membre	
<b>8</b>	- Prolongation de la convention de la délégation de service public de la fourrière automobile – Avenant N°1	
<b>9</b>	- Collecte des déchets verts – Retrait de la délibération N°2017-238 du 18 décembre 2017	
<b>10</b>	- Convention de mandat relative à l'attribution et au versement des aides destinées par l'agence de l'eau Loire- Bretagne	
<b>11</b>	- Budget Commune – Avenant N°1 au marché N°2017-95 – Dépollution des sols du site de Dinard/Newquay	
<b>12</b>	- Désignation du directeur du camping	
<b>13</b>	- Modification du tableau des effectifs 2018 – Budgets : Commune	

En cas d'empêchement de votre part, vous avez la possibilité de donner procuration à un élu afin qu'il puisse agir en votre nom.

Comptant sur votre présence, veuillez croire, «Titre» en l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire

Jean-Claude MAHÉ